

Soutenir les voix locales



Boîte à outils No. 8 de plaidoyer sur le changement climatique

Soutenir les voix locales

Cette boîte à outils a pour objet d'aider les lecteurs à identifier des moyens d'aider les populations pauvres et vulnérables à se faire entendre directement par les décideurs.

Table des matières

Introduction	1
Pourquoi la voix des populations pauvres et marginalisées n'est-elle pas entendue et comment peut-on la renforcer	1
Faciliter et organiser	2
Renforcement des capacités de plaidoyer	3
Recherche et action participatives	4
Éducation et mobilisation populaires	5
Informations et ressources complémentaires	6
Auteurs et contributeurs	7
Boîtes à outils de cette série	7
Prenez la parole	7

Études de cas

1. Réunir les villageois et les décideurs locaux de l'Andhra Pradesh en <i>Inde</i>	2
2. Chercher l'appui des pouvoirs publics pour mettre un terme à l'exploitation illégale des forêts dans les districts de Kilwa et Lindi en <i>Tanzanie</i>	3
3. Intégration de la planification de l'adaptation locale au <i>Népal</i>	4
4. Instiller les enseignements des communautés dans les processus d'élaboration des politiques au <i>Zimbabwe</i>	5
5. Sensibiliser l'opinion au <i>Népal</i> pour appuyer la planification de l'adaptation locale	5

Les boîtes à outils de plaidoyer sur le changement climatique

Les boîtes à outils ont pour objet de guider et d'épauler les acteurs de la société civile de l'hémisphère Sud dans leurs efforts de plaidoyer en faveur de politiques climatiques propices aux pauvres. Les outils conjuguent les éléments suivants :

-  des consignes sur la manière de planifier et de mener à bien des actions de plaidoyer ;
-  une série d'études de cas sur les rouages de la société civile pour influencer l'élaboration de politiques relatives au changement climatique ; et
-  des lectures complémentaires pour aller plus loin.

Les boîtes à outils ont été élaborées et publiées par les Voix du Sud sur le Changement climatique (*Southern Voices on Climate Change*). Depuis 2011, ce Programme a aidé une vingtaine de réseaux de la société civile de l'hémisphère Sud à plaider en faveur de politiques climatiques qui soient propices aux populations pauvres et vulnérables. Le Programme est mis en œuvre par le *Climate Capacity Consortium*, qui regroupe quatre ONG danoises et deux ONG internationales, avec CARE Danemark pour chef de file et l'IIED comme co-éditeur des boîtes à outils. Le financement est assuré par DANIDA grâce à l'enveloppe danoise pour le financement du climat.

Le lecteur trouvera un complément d'information sur le Programme et les réseaux des Voix du Sud à l'adresse suivante : www.southernvoices.net



Introduction

Le changement climatique est un enjeu particulièrement urgent pour les populations pauvres et vulnérables. Elles sont souvent plus touchées par les impacts du changement climatique quand pourtant elles y ont moins contribué que d'autres et ce sont elles qui sont les moins à même d'y faire face.

Les décisions ayant trait aux changements climatiques étant essentiellement prises par les autorités et les pouvoirs publics, la société civile s'efforce de plus en plus de faire en sorte que les populations pauvres et vulnérables soient capables de joindre et d'influencer les décideurs et ne soient pas exclues des processus d'élaboration de politiques.

Ce n'est pas seulement une question de justice et de droits de faire en sorte que l'élaboration de politiques et la conception, la gestion et le suivi des projets et programmes fassent intervenir ceux qui sont touchés ; en effet, ces projets et programmes seront plus efficaces avec la participation de la communauté. Cela englobe les activités liées à l'adaptation, l'initiative REDD, la gestion des forêts, l'atténuation et les politiques énergétiques.

Toutefois, il peut se révéler difficile d'impliquer les populations les plus vulnérables dans la prise de décisions. Les communautés ne sont pas des entités homogènes qui parlent d'une seule voix. Les populations les plus démunies et les plus vulnérables ne sont pas toujours bien représentées par les réseaux et les organisations qui s'expriment au nom de la société civile.

Cet outil fournit un certain nombre d'exemples issus des partenaires de Voix du Sud qui montrent comment la société civile a aidé les communautés locales à se faire entendre des gens au pouvoir et à les influencer. Certaines de ces communautés sont très pauvres et très vulnérables mais d'autres sont plus organisées et disposent de davantage de moyens.

Les populations pauvres et vulnérables sont les plus touchées par les impacts du changement climatique et leurs voix ont besoin d'être entendues par les décideurs



Pourquoi la voix des populations pauvres et marginalisées n'est-elle pas entendue et comment peut-on la renforcer

Il se peut que les décideurs et les responsables chargés de la mise en œuvre des politiques et des programmes ne veuillent pas amorcer un dialogue avec les communautés pauvres car ils ne veulent pas être confrontés à la question de savoir dans quelle mesure leurs politiques et leurs actions sont réellement propices aux pauvres. Ou il se peut qu'ils mettent en doute l'aptitude des pauvres à se lancer dans des débats politiques, en pensant qu'ils n'ont rien à y contribuer. De ce fait, il est possible que les décideurs et les responsables de la mise en œuvre prennent des décisions à huis clos, ou invitent les « représentants » de la société civile de leur choix à participer aux exercices de consultation, en faisant abstraction des pauvres.

Tout est une question de pouvoir et d'espaces de prise de décisions¹

Les visages du pouvoir :

- Pouvoir visible – des mécanismes observables de prise de décisions, institutionnalisés selon des règles, structures et procédures formelles et reconnaissables (généralement contrôlés par ceux qui sont au pouvoir).
- Pouvoir caché – des individus et des institutions puissants maintiennent leur influence en fixant et en manipulant les ordres du jour et en marginalisant les préoccupations et les voix des groupes moins puissants.
- Pouvoir invisible – normes et convictions, socialisation, idéologie ou culture qui forment et qui limitent la manière dont nous comprenons notre société et le rôle que nous y tenons.

Espaces :

- Espaces fermés : décisions prises à huis clos, souvent sans offrir de chances d'inclusion.
- Espaces invités : certaines personnes sont priées de participer mais dans un périmètre bien défini.
- Espaces créés ou revendiqués : des acteurs moins puissants se réunissent pour créer ou revendiquer un espace où ils peuvent fixer leur propre ordre du jour.

Les niveaux de pouvoir comprennent le ménage, la communauté, les autorités locales, nationales et mondiales..

1. Adapté de Power: A Practical Guide for Facilitating Social Change et Cadre de travail sur le droit d'être entendu : guide d'apprentissage (voir la section sur les Ressources).

Les communautés pauvres peuvent ne pas se sentir capables de nouer un dialogue avec les agents locaux ou nationaux parce qu'elles manquent de confiance ou de compétences, craignent les répercussions, ou encore parce qu'elles ne disposent pas de structures leur permettant une organisation efficace et une action collective.

En tant que défenseurs et militants, il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire pour redresser la balance de pouvoir entre les décideurs et les communautés pauvres, marginalisées et vulnérables :

- a. Aider les communautés à s'organiser et à établir des structures pour une discussion interne et une action collective.
- b. Permettre aux communautés d'en savoir plus sur le changement climatique, ses impacts et leurs droits juridiques et humains.
- c. Renforcer les capacités des communautés à se lancer dans des actions de plaidoyer, y compris le suivi de l'impact des politiques du gouvernement et à nouer un dialogue avec des acteurs influents.
- d. Favoriser le dialogue entre les communautés et les responsables politiques.
- e. Organiser des réunions, des conférences et d'autres événements où les communautés peuvent parler directement aux décideurs, aux politiciens, aux responsables politiques et autres acteurs influents.
- f. Aider les communautés à se mobiliser et à se lancer dans une action collective, y compris la protestation.



Faciliter et organiser

Au moment de faciliter le dialogue entre les décideurs et les communautés pauvres et vulnérables, vous agissez comme un intermédiaire, un circuit de communication. Vous ne devriez pas éditorialiser ou modifier ce que chaque partie a à dire (vous avez besoin d'être un « facilitateur honnête »), mais il vous faudra peut-être expliquer certains points qui ne sont pas clairs ou les replacer dans leur contexte. Un rôle de facilitateur peut être requis lorsque le déséquilibre de pouvoir est tel que les communautés vulnérables ne veulent pas faire face aux décideurs directement.

L'organisation d'un dialogue implique de rassembler les gens. Cela se fera peut-être par l'organisation d'un atelier, d'une consultation ou d'une table ronde. En organisant et/ou en hébergeant un événement, vous avez la possibilité de fixer l'ordre du jour et de réduire les déséquilibres de pouvoir entre les communautés et les responsables politiques (en prenant soin de ne pas exercer votre propre pouvoir caché sur les communautés).

Étude de cas 1. Réunir les villageois et les décideurs locaux de l'Andhra Pradesh en Inde



En mai 2012, la Conférence All India Women (AIWC – Toutes les femmes de l'Inde) a organisé un programme élémentaire de sensibilisation au changement climatique dans le village de Komaragiri, en Andhra Pradesh en Inde. Les villageois locaux, parmi lesquels figuraient des pêcheurs, des agriculteurs, des tisserands et le grand public ont mis en commun leurs observations sur les changements intervenus dans leur environnement naturel. Les chercheurs, un agent agricole du gouvernement et du personnel de l'AIWC ont contribué à les sensibiliser au changement climatique et leur ont expliqué comment leurs observations pouvaient être liées à des impacts sur la santé et aux changements affectant les sources de subsistance et leurs moyens d'existence qu'ils avaient observés. Le lendemain, AIWC a organisé un séminaire au siège du district à Kakinada. Des fonctionnaires des autorités locales, provinciales et fédérales, des chercheurs, des villageois, des industriels, des agents de santé, etc. y ont participé et les conclusions du programme de sensibilisation de la veille leur ont été présentées. Les villageois ont été en mesure d'exposer leurs problèmes directement aux décideurs et d'obtenir des détails concernant différents programmes du gouvernement. Les personnes parlant la langue locale ont permis aux villageois d'exprimer leurs besoins d'une façon que les décideurs puissent comprendre.

En rapprochant les villageois et les décideurs locaux, ils ont pu échanger des points de vue, expliquer les problèmes rencontrés et envisager des solutions ensemble. Plusieurs initiatives ont été dégagées. L'administration du district a demandé l'appui de AIWC afin d'organiser une formation en gestion des déchets dans le village. À la suite de quoi, le gouvernement a annoncé qu'il accorderait des incitations aux agriculteurs qui gèreraient les déchets générés sur leurs champs et plusieurs agriculteurs ont reçu une aide pour toucher ces bénéfices. Pour le succès de cette initiative, il a été vital que les politiques ne soient pas imposées à la population locale avant de chercher à comprendre leurs points de vue.

Pour obtenir un complément d'information : www.southernvoices.net/inforseouthasia

Source : Usha Nair, INFORSE Asie du Sud / AIWC



Renforcement des capacités de plaidoyer

Les capacités des chefs de communauté et des organisations à monter des actions efficaces de plaidoyer peuvent être renforcées grâce à :

- des formations
- un soutien des pairs
- des conseils juridiques
- un financement
- la fourniture d'informations
- des encouragements et un retour d'ordre général.

Le fait de rassembler des organisations individuelles en des réseaux plus larges peut aussi renforcer leur voix de plaidoyer. Il n'existe pas d'approche « universelle » en matière de renforcement des capacités – cela dépend de ce que veulent les organisations communautaires et leurs dirigeants, de ce dont ils ont besoin et de ce que vous pouvez leur apporter.



Étude de cas 2. Chercher l'appui des pouvoirs publics pour mettre un terme à l'exploitation illégale des forêts dans les districts de Kilwa et Lindi en Tanzanie

Les communautés locales étaient de plus en plus contrariées par l'exploitation illégale à la tronçonneuse des forêts du village de Kinyope, par l'accaparement et la production illégale de charbon de bois dans la Réserve forestière du village de Sanduku et par l'utilisation de permis illicites pour la collecte de ressources forestières dans la réserve forestière de Kitope. Le Réseau national de conservation des forêts communautaires de Tanzanie – MJUMITA – a permis de mettre les communautés et les autorités villageoises en rapport avec les responsables gouvernementaux aux niveaux du district, régional et national pour tenter de s'attaquer à ces problèmes.

MJUMITA a donné une nouvelle vie au Comité des ressources naturelles du village de Kinyope qui avait été dissout suite à des allégations de corruption contre d'anciens membres du comité. MJUMITA a aussi aidé le réseau de conservation des forêts communautaires du quartier de Kinjumbi à signaler aux autorités compétentes la collecte illicite de produits forestiers dans la réserve de Kitope par une société du village de Kinjumbi. MJUMITA a aidé les villageois et le réseau de conservation des forêts communautaires des villages de Somangasimu, Somangandumbo et Marendego à obtenir des conseils juridiques concernant des poursuites à l'encontre d'un villageois accusé d'avoir accaparé des terres de la réserve forestière et de produire du charbon de bois illégalement. L'accusé a été condamné à payer une amende, conformément aux règlements du village et, lorsqu'il a refusé d'obtempérer, MJUMITA a aidé les autorités à lui intenter un procès devant le Tribunal primaire de Miteja. MJUMITA a travaillé avec les médias pour veiller à ce que ces questions reçoivent une bonne couverture médiatique et elle a rendu compte de ces actions dans son bulletin trimestriel et auprès de diverses coalitions de la société civile travaillant sur les forêts et sur la REDD en Tanzanie.

Les étapes clés pour ceux qui souhaiteraient reproduire ces initiatives de plaidoyer ailleurs sont les suivantes :

- Établir un réseau communautaire indépendant pour travailler en parallèle avec des institutions de gouvernance formelle présentes dans la région.
- Former les réseaux communautaires aux questions de plaidoyer.
- Former les autorités villageoises et les réseaux communautaires aux bonnes pratiques de gouvernance.
- Établir des outils de suivi de la gouvernance durables et diplomatiques à utiliser par les réseaux communautaires pour surveiller les performances des autorités du village et du district.
- Mettre en place un mécanisme de financement durable pour soutenir les activités de plaidoyer communautaire.

Les principaux problèmes à éviter sont les suivants :

- Ne pas faire de plaidoyer au nom des communautés. Il est préférable de les aider à le faire elles-mêmes ou de le faire avec elles.
- Ne pas accorder de rémunération aux communautés pour faire du plaidoyer mais les former et les aider à comprendre ce qu'il faudrait faire en fonction de leurs propres aspirations et de leur propre initiative.
- Ne pas soutenir les interventions qui débouchent sur des malentendus entre les communautés et leurs dirigeants. S'assurer que le processus est diplomate.
- Ne pas donner de marge aux dirigeants du gouvernement pour personnaliser le processus. Il convient d'impliquer la communauté tout entière.
- S'assurer que les activités de plaidoyer font partie d'un processus durable et non d'un événement exceptionnel.

Pour un complément d'information : www.mjumita.org et www.tfcg.org

Source : Rahima Njaidi, MJUMITA



Recherche et action participatives

Même si les communautés ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas s'exprimer directement avec ceux qui sont au pouvoir, elles peuvent tout de même être impliquées dans la recherche sur l'impact des politiques publiques et participer à l'élaboration des recommandations politiques.

Voir aussi la *boîte à outils* No. 9 de *plaidoyer sur le changement climatique – Mise en œuvre et financement des politiques* pour obtenir un complément d'information sur le suivi communautaire de la mise en œuvre des politiques.



Étude de cas 3. Intégration de la planification de l'adaptation locale au Népal

Au Népal, les Plans d'action locale d'adaptation (PALA) ont été intégrés dans les Programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) pour veiller à ce que la planification de l'adaptation de la base au sommet soit intégrée dans les processus de planification et d'élaboration des politiques publiques. Fin 2011, le gouvernement népalais a adopté les PALA en guise de cadre officiel de la planification de l'adaptation au Népal. Cela permettra de canaliser le financement lié au changement climatique au niveau local. De fait, le PANA stipule que 80 pour cent du financement des actions liées au climat doit être mis en œuvre au niveau local.

Le long patrimoine de foresterie communautaire du Népal a offert un précédent sur lequel baser ces accomplissements et des politiques telles que la Loi de 1982 sur la décentralisation ont apporté un cadre législatif robuste sur lequel grouper des activités ascendantes de développement et de gestion des ressources naturelles en veillant ainsi à intégrer l'adaptation dans la planification au niveau national.

Le ministère de l'Environnement et le ministère du Développement local ont guidé la planification : sept projets pilotes ont été engagés pour éclairer le processus de planification et le gouvernement du Népal a aussi élaboré un cadre en sept étapes pour intégrer l'adaptation locale dans une planification nationale aux fins de l'adaptation. Cette approche offre un certain nombre d'outils, y compris une évaluation rurale participative pour veiller à ce que les voix locales soient entendues, appréciées et puissent véritablement influencer la prise de décisions afin de donner corps aux processus plus larges de planification aux fins de l'adaptation.

La Fédération des usagers des forêts communautaires du Népal (FECOFUN) a aussi travaillé pour faire en sorte que les communautés locales soient intégrées dans des processus de planification en les aidant à élaborer des plans d'action communautaires et à exercer des pressions sur les collectivités locales et de district pour reconnaître ces plans et soutenir leur mise en œuvre. L'utilisation de processus participatifs, d'outils locaux et de langues locales s'est révélée cruciale pour ces activités mais on s'est efforcé de ne pas générer trop d'attentes de la part de la communauté.

Source : *National Framework on Local Adaptation Plans for Action*, Gouvernement du Népal, Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement, Singha Durbar, 2011 ; Nanki Kaur, IIED ; Dil Raj Khanal, FECOFUN.



Éducation et mobilisation populaires

L'information, c'est aussi le pouvoir. En contribuant à éduquer les communautés locales à propos du changement climatique et des politiques publiques, vous leur donnez des outils pour adapter leur vie et pour faire en sorte qu'elles se fassent mieux entendre par les décideurs.

Voir aussi la *boîte à outils* No. 6 de *plaidoyer sur le changement climatique – Mobiliser l'opinion* pour obtenir d'autres pistes afin de mobiliser les communautés locales et d'organiser des protestations.



Étude de cas 4. Instiller les enseignements des communautés dans les processus d'élaboration des politiques au Zimbabwe

Les activités du projet d'Adaptation communautaire en Afrique (CBAA) menées au Zimbabwe en 2010 comprenaient des efforts pour injecter des enseignements tirés des activités d'adaptation locale à des échelons supérieurs afin de modeler les politiques et d'influencer les décideurs. Les communautés ont bénéficié d'une formation pour leur apprendre à documenter leurs expériences de projet en se servant de vidéos et les films obtenus, ainsi que les résultats d'une enquête socio-économique réalisée dans le cadre du projet, ont été présentés à divers acteurs du gouvernement lors d'une série de réunions. La communauté a aussi monté un spectacle décrivant les problèmes liés au changement climatique auxquels elle est confrontée et l'aide du gouvernement dont elle a besoin pour y faire face. Ces activités ont aidé à documenter le processus national d'élaboration des politiques de changement climatique et elles ont encouragé le leadership national à élaborer des politiques basées sur des approches de la base au sommet en matière d'adaptation. Le projet a clairement démontré que les communautés étaient dotées d'une mine de connaissances sur l'adaptation et que, lorsqu'elles s'impliquent dans l'élaboration de projets d'adaptation dès le départ, elles peuvent facilement présenter les problèmes aux décideurs si on leur donne l'occasion d'assister aux réunions ayant trait aux politiques. Les décideurs ont appris qu'au lieu d'être les victimes du changement climatique, les communautés peuvent intervenir comme de véritables agents du changement.

Source : Sherpard Zvigadza, ZERO



Étude de cas 5. Sensibiliser l'opinion au Népal pour appuyer la planification de l'adaptation locale

La politique en matière de changement climatique au Népal stipule que 80 pour cent du financement de l'adaptation au niveau national devrait être octroyé aux communautés pour mener des activités d'adaptation aux changements climatiques au niveau local. Les communautés plaident donc pour que les autorités locales leur allouent un soutien suffisant pour pouvoir élaborer des plans d'action communautaire aux fins de l'adaptation. FECOFUN – la Fédération des usagers des forêts communautaires du Népal, qui représente 18.000 groupes de foresterie communautaire – a travaillé avec ces groupes et avec des comités de l'eau potable pour sensibiliser l'opinion au changement climatique et élaborer ces plans. Au cœur de ces travaux figure l'utilisation de processus participatifs pour développer une appréciation de l'évolution du climat, identifier les impacts locaux du changement climatique sur la production alimentaire et la biodiversité, et déterminer des pratiques traditionnelles pour accroître la résilience. Avec le soutien de la FECOFUN, les communautés ont élaboré des listes d'activités prioritaires qui ont ensuite été transformées en plans d'action. Ces plans ont alors été intégrés dans les plans existants des autorités locales, et les plans de mise en œuvre et de suivi correspondants ont été élaborés. Parmi les **pièges à éviter** lors de la duplication de ces travaux, on peut citer :

- l'utilisation d'outils participatifs qui sont socialement inacceptables ou qui ne prônent pas un équilibre entre les sexes
- l'accroissement des attentes de la communauté locale sans toutefois pouvoir garantir les résultats
- l'utilisation de langues étrangères lorsqu'on travaille avec les communautés
- l'utilisation d'outils et de solutions haute technologie durant les débats lorsque des outils locaux pourraient suffire
- l'encouragement d'une dépendance à l'égard de personnes ou de ressources de l'extérieur

La FECOFUN a aussi travaillé avec les médias pour encourager la rédaction de comptes rendus sur les expériences des communautés dans le cadre de l'élaboration et l'adoption de ces plans locaux d'adaptation. Cela a permis d'exercer davantage de pressions sur les administrations locales et du district pour qu'elles reconnaissent les plans et allouent des ressources à leur mise en œuvre.

Source : Dil Raj Khanal, FECOFUN



Informations et ressources complémentaires

- Citizen Report Card Learning Toolkit* – Une ressource d'apprentissage en ligne pour mieux comprendre comment utiliser les processus à base de Fiche d'appréciation citoyenne. www.citizenreportcard.com/
- Citizen Voice and Action : A Field Guide*. World Vision. www.wvi.org/local-advocacy/publication/citizen-voice-and-action-field-guide
- Participatory Monitoring, Evaluation, Reflection and Learning for Community-based Adaptation: A revised manual for local practitioners*. CARE International, 2014. www.careclimatechange.org/files/CARE_PMERL_a_revised_manual.pdf
- PG Exchange Toolkit*. Une boîte à outils exhaustive en ligne qui donne des informations sur neuf catégories différentes de pratiques de gouvernance participative, y compris plus de 30 approches et outils individuels. Chaque section décrit les avantages qu'il y a à se servir de telle ou telle approche, les problèmes et enseignements associés et une section de ressources qui renvoient à d'autres boîtes à outils. Les modules abordent les informations publiques, l'éducation et la délibération, le plaidoyer et la voix citoyenne, le dialogue public, les élections, les politiques et la planification, les budgets et les dépenses publiques, le suivi et l'évaluation des services publics, et la veille citoyenne. http://pgexchange.org/index.php?option=com_alphacontent&view=alphacontent&Itemid=79
- Power: A practical guide for facilitating social change* par Raji Hungan et Jethro Pettit, publié par le Carnegie UK Trust, téléchargeable gratuitement à partir du lien suivant : <http://carnegieuktrust.org.uk/publications/2010/power---a-practical-guide-for-facilitating-social->
- Power Tools for Policy Influence in Natural Resource Management*, IIED. Site web qui présente un certain nombre « d'outils moteurs » pour aider les populations marginalisées et leurs alliés à exercer une plus grande influence sur la gestion des ressources naturelles, mais qui peut aussi s'appliquer à d'autres secteurs. www.policy-powertools.org/
- Cadre de travail sur le droit d'être entendu : guide d'apprentissage*, publié par Oxfam en 2014, téléchargeable gratuitement à partir du lien suivant : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-right-to-be-heard-framework-a-learning-companion-254793>
- L'Alliance œcuménique Agir Ensemble a compilé une liste de ressources pour faciliter le plaidoyer (pas nécessairement sur le changement climatique). Voir ici : www.e-alliance.ch/en/s/advocacy-capacity/resources/
- Voice: Representation and People's Democracy* est un livre ressource produit par Action Aid et téléchargeable gratuitement à partir du lien suivant : www.actionaid.org/sites/files/actionaid/actionaid_voice_resource_book_2_page_spread.pdf

Auteurs et contributeurs

Ces boîtes à outils ont été compilées, rédigées et éditées par Hannah Reid, Ian Chandler, Raja Jarrah et Peter With.

Les partenaires et collaborateurs suivants du Programme des Voix du Sud ont apporté des contributions essentielles au processus, y compris des études de cas, des textes destinés aux boîtes à outils et des conseils sur la structure et la teneur des modules : Gifty Ampomah, Mónica López Baltodano, Ange David Emmanuel Baimey, Constantine Carluen, Vu Thi My Hanh, Manuel Guzmán-Hennessey, Henriette Imelda, Dil Raj Khanal, Mahamadoufarka Maiga, Sophie Makoloma, Lily Mejía, Vivian Lanuza Monge, Herbert Mwalukomo, Usha Nair, Susan Nanduddu, Ha Thi Quynh Nga, Rahima Njaidi, Nop Polin, Ashwini Prabha-Leopold, Golam Rabbani, María René, Andrea Rodriguez, Moussa Diogoye Sene, Mike Shanahan, Patricia R. Sfeir, Ung Soeun, Madyoury Tandia, Baba Tuahiru, Vositha Wijenayake, Shailendra Yashwant et Sherpard Zvigadza.

Boîtes à outils de cette série

Boîte à outils 1 – Point de départ ! Présentation du plaidoyer et des boîtes à outils de plaidoyer sur le changement climatique

Boîte à outils 2 – Planifier son plaidoyer

Boîte à outils 3 – Cadrer le débat : messages et communications

Boîte à outils 4 – Renforcer les réseaux de plaidoyer

Boîte à outils 5 – Influencer les décideurs

Boîte à outils 6 – Mobiliser l'opinion

Boîte à outils 7 – Mobiliser les médias

Boîte à outils 8 – Soutenir les voix locales

Boîte à outils 9 – Mise en œuvre et financement des politiques

Prenez la parole

Les lecteurs sont invités à nous donner leurs commentaires et suggestions à propos des boîtes à outils de plaidoyer et de l'usage qu'ils en font sur le forum de discussion de Voix du Sud : <http://forum.southernvoices.net/categories/toolkit>

 Amplifier les voix du Sud dans un plaidoyer en faveur de politiques climatiques qui soient propices aux pauvres et aux groupes vulnérables



Financé par DANIDA et mis en œuvre par le Climate Capacity Consortium constitué de CARE Danemark, DanChurchAid, IBIS, Climate Action Network International, l'Institut international pour l'environnement et le développement, l'Organisation danoise pour l'énergie durable et le Danish 92 Group – Forum for Sustainable Development.

Pour un complément d'information, consultez www.southernvoices.net